



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers  
en exercice : 30  
Présents : 19  
Pouvoirs : 5  
Votants : 24  
Pour : 24  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Le trois octobre deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,  
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 26 septembre 2024

**PRESENTS :**

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) BOULET Janine (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI)

**ABSENTS :**

FAVREAU Gilles (CCVAI)

**ABSENTS EXCUSES :**

BRAY Christian (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI)

**POUVOIRS :**

BRUSQ Frédéric (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) représenté par BOULET Janine (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) représentée par GUILLOT Lucien (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) représenté par MATHELIN Sandra (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) représenté par LELEU Pascal (CCVAI)

**SECRETARE DE SEANCE :**

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

**OBJET : Rapport annuel 2023 du délégataire du service public de l'eau potable, sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'eau potable**

Date de transmission de l'acte: 08/10/2024  
Date de reception de l'AR: 08/10/2024  
042-244200614-DE2024\_0310\_06-DE  
A G E D I

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'en application de l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'examen du rapport annuel du délégataire doit être mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante de la collectivité qui en prend acte.

Au titre du contrat de délégation de service public, le délégataire (Syndicat mixte de la Bombarde) du service de l'eau potable a remis à la CCVAI son rapport annuel de l'année 2023.

Conformément aux articles L1411-3 et L1411-4 du CGCT, ce document sera mis à la disposition du public dans les mairies et au siège de la Communauté de Communes.

Après présentation de ce rapport, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

**ARTICLE 1 : PREND ACTE** du rapport du délégataire du service public de l'eau potable sur le prix et la qualité du service (RQPS) de l'eau potable

**ARTICLE 2 : DIT** que ce rapport sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération

**ARTICLE 3 : DIT** que ce rapport sera mis à la disposition du public dans les mairies et au siège de la Communauté de Communes

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
A Saint-Germain Laval, le 03/10/2024

Le Président,  
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,  
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu  
de la réception en Sous-Préfecture le : 08/10/24  
et de la publication le : 08/10/24  
Le Président,*



Date de transmission de l'acte: 08/10/2024  
Date de réception de l'AR: 08/10/2024  
042-244200614-DE2024\_0310\_06-DE  
A G E D I